

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**  
**À tous les médias**

**L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU TÉMISCAMINGUE ET LA SOCIÉTÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE CONSOLIDENT LEUR PARTENARIAT**

**Amos, le 6 octobre 2015 -**

L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT) ont signé le 19 août dernier une entente dans le cadre de laquelle plusieurs mandats reliés à la gouvernance de l'eau souterraine seront réalisés par la SESAT avec le soutien financier de l'OBVT. Cette entente prend toute sa valeur dans le contexte régional actuel : L'eau souterraine est très importante en Abitibi-Témiscamingue, mais la région est très grande et les ressources financières allouées à la gouvernance de l'eau sont insuffisantes pour répondre à l'ensemble des demandes qui émanent du milieu. Ce type de partenariat permet à nos deux organismes de gagner en efficacité et de maximiser les retombées de nos interventions.

*« Ça peut paraître tout naturel, étant donné que les territoires d'action des deux organismes se recoupent et que la gouvernance de l'eau inclut nécessairement la gouvernance de l'eau souterraine, mais l'entente que nous venons de signer est le résultat d'un lien de confiance et de respect qui s'est bâti graduellement au cours des six dernières années »* mentionne M. Bastien, président de la SESAT. *« Les relations de l'OBVT avec la SESAT et avec le groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'UQAT ont toujours été cordiales, mais le respect et la confiance sont des choses qui demandent du temps à construire. L'OBVT est un organisme très dynamique, un atout pour la région et un allié naturel, mais ce qui nous a définitivement convaincus de leur sérieux et de leur professionnalisme, c'est la place qu'ils accordent à l'eau souterraine de leur bassin versant dans l'accomplissement de leur mission ».*

Le Plan directeur de l'eau (PDE) de l'OBVT vient tout juste d'être approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et son plan d'action comporte dix-sept (17) actions en lien avec l'eau souterraine. Ces actions viendront adresser directement plusieurs des enjeux de gouvernance identifiés par la SESAT. *« Pour nous, il s'agit d'un appui naturel et réciproque »* ajoute M. Pierre Cartier, président de l'OBVT, *« Pendant des années la SESAT a développé son expertise sur les eaux souterraines et l'a partagée avec l'OBVT et avec d'autres organismes régionaux. Ceci a permis de notre côté de nous concentrer davantage sur les eaux de surface. L'eau souterraine, particulièrement au sein des eskers et moraines, est aussi une composante essentielle du bassin versant de la rivière des Outaouais. Elle est un enjeu important de notre mandat et nous sommes très heureux de pouvoir collaborer et partager notre travail avec la SESAT. ».*

L'entente contractuelle OBVT-SESAT couvrira le second semestre de l'année 2015-2016. Grâce au soutien financier de l'OBVT, la SESAT pourra contribuer par son expertise à plusieurs dossiers auxquels elle n'aurait autrement pas pu participer par manque de ressources. Mentionnons entre autres la consultation du MDDELCC sur son Livre Vert (modification du régime d'autorisation environnementale du Québec), le dossier des maternités porcines au Témiscamingue, les travaux des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et les consultations du gouvernement fédéral sur les projets miniers planifiés dans le bassin versant du Témiscamingue, entre autres le projet Kipawa de Matamec Explorations Inc.

- 30 -

Source :	M. Pierre Rivard Directeur général, OBVT 819-629-5010, poste 2	M. Olivier Pitre Directeur général, SESAT 819-732-8809 poste 8239
Pour entrevue :	M. Pierre Cartier Président, OBVT (819) 762-0931, poste 1405	Serge Bastien Président, SESAT 819-444-9764